



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2160

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution de subventions à des associations étudiantes et-ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

**Conseil du 18 septembre 2017****Délibération n° 2017-2160**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution de subventions à des associations étudiantes et-ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec 145 000 étudiants (dont 10 % d'étudiants internationaux), 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, Lyon arrive quatrième, en très bonne place du classement des villes où il fait bon d'étudier, établi par le magazine l'Étudiant, pour la qualité de son offre culturelle. Elle domine le classement grâce à plusieurs dispositifs, mis en place à l'initiative de la Ville de Lyon comme notamment, la Maison des Etudiants : située au cœur du 7° arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence une cinquantaine d'associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Depuis la création du service commun "Vie Etudiante" entre la Métropole et la Ville de Lyon au 1er janvier 2016, la Métropole poursuit et développe, au titre des 2 collectivités, les actions dans le domaine de la vie étudiante. Dans ce cadre, la Ville de Lyon continue à soutenir la vie étudiante à travers sa participation financière annuelle au service commun.

S'agissant du soutien aux associations étudiantes (subventions ou cotisations), 2 budgets distincts existent en 2017 : Ville de Lyon (14 000 €) et Métropole (22 000 €), permettant de financer les actions dédiées à la vie étudiante, en fonction de leur ressort.

**II - Le soutien aux associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante**

Les étudiants, parce qu'ils sont de jeunes apprenants, inventent les pratiques de demain. Ils se servent des connaissances qu'ils acquièrent, mais surtout, ils expérimentent tous les usages, notamment technologiques, du présent. Ils sont aussi des relais d'opinion et des vecteurs de notoriété au service du territoire. Les activités qui ne relèvent pas de leurs études, sont souvent, pour les étudiants, un excellent moyen d'expérimenter leur savoir-faire et leur savoir-être. A travers ces expériences, ils démontrent leurs talents, leurs valeurs et esquissent des potentiels.

Ces activités sont encouragées et soutenues par tous les acteurs de la vie étudiante, en tant qu'elles contribuent à l'animation des campus et des lieux de vie universitaire. Elles sont également fortement encouragées par les territoires qui ont su voir dans ces "jeunes acteurs urbains", un vivier d'enrichissement et de renouvellement sociétal permanent. La Ville de Lyon s'est investie précocement dans ce domaine.

La Métropole souhaite poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes. Au travers du soutien apporté, il s'agit d'accompagner le développement d'initiatives étudiantes ou de projets en lien avec les étudiants, de révéler des projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international, de valoriser des actions qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale.

La Métropole souhaite ainsi inciter les étudiants à devenir des acteurs à part entière de la société, leur offrir la possibilité de réaliser leurs projets à l'échelle de la cité, dans tous les champs du développement urbain et économique. Au travers de la mise en visibilité de ces actions, il s'agit d'inscrire définitivement l'agglomération parmi les Métropoles étudiantes au niveau européen.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole portent sur les thématiques suivantes :

- les projets et événements visant à développer la création et les pratiques artistiques, culturelles et sportives, l'entrepreneuriat, l'engagement, la solidarité, la citoyenneté, le développement durable,
- les projets et événements qui contribuent à l'attractivité ou au rayonnement international de la Métropole,
- les projets et événements qui favorisent la conduite de projets, l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et de compétences au service de l'intégration sociale et de l'insertion économique des étudiants.

L'ensemble de ces projets et événements doit être organisé par des associations étudiantes ou destiné principalement aux étudiants et doit se dérouler sur le territoire de la Métropole.

En 2016, la Métropole de Lyon a soutenu 13 associations étudiantes pour un total de 24 000 €. Ces associations ont organisé leurs événements et réalisé leurs projets dans les domaines suivants : solidarité internationale, pratiques artistiques et culturelles, accueil international, entrepreneuriat, sport, développement durable et expression médias.

En 2017, 8 associations ont déjà fait l'objet d'un soutien financier de la Métropole pour un montant cumulé de 11 000 € (délibérations n° 2017-1868 et n° 2017-1776 des 6 mars et 10 avril 2017).

### **III - Proposition de subventionnement pour l'année 2017**

Après instruction des demandes de subventions reçues par le service commun, il est proposé d'apporter un soutien financier à plusieurs projets et initiatives dans les champs thématiques suivants.

#### **1° - Entrepreneuriat étudiant**

##### ***Association Osons ici et maintenant/"La Fabrik à Déclik"***

L'association "Osons ici et maintenant" a pour objectif d'aider et d'accompagner les jeunes en quête de sens et d'action, dans une époque où les défis environnementaux et sociaux sont inédits. En 2017, l'association est en résidence à la Maison des Etudiants.

Cette association propose pour sa deuxième édition à Lyon "la FabriK à DécliK", un programme destiné aux jeunes, qui leur a permis de vivre pendant quatre jours une expérience transformatrice avec des figures inspirantes, des décideurs et des spécialistes pour (re)prendre confiance en eux. Ils peuvent ainsi être informés des grands enjeux, en débattre ensemble, proposer des solutions et passer à l'action. Avec un processus inédit et innovant, l'événement est rythmé par des ateliers d'inspiration et d'introspection, des rencontres et des parcours thématiques (entrepreneuriat social, arts, médias, sport, citoyenneté, etc.). L'édition 2016 à Lyon a réuni 100 jeunes et 60 grands acteurs du territoire.

"La Fabrik à Déclik" 2017 s'est déroulée à Lyon sur le campus Carnot de l'Université catholique de Lyon (UCLy) du 7 au 10 juin. Ce grand rassemblement citoyen a regroupé pendant 4 jours 300 jeunes de 16 à 35 ans et plus de 50 intervenants (entrepreneurs, artistes, élus, acteurs du changement, etc.).

Cet événement contribue à encourager l'envie d'agir des jeunes sur le territoire de la Métropole en donnant quelques clés utiles à la réalisation de leurs projets.

En 2016, l'association a reçu une subvention de 1 650 € de la Ville de Lyon et de 2 500 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet 2017 : 106 544 € - Proposition de soutien : 2 500 €

## **2° - Sport**

### ***Association sportive Lyon 1 - Fête du basketball universitaire 3 contre 3***

L'association regroupe différentes sections sportives de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Elle a pour but la gestion et l'organisation des activités et manifestations sportives de l'université.

La section basket de cette association organise chaque année différents événements sportifs autour du basket et propose en 2017 le projet Fête du basketball universitaire 3 contre 3. Cet événement a eu lieu les 7 et 8 juin 2017 sur le campus LyonTech-La Doua à Villeurbanne. Cette section regroupe plus de 200 licenciés actifs en 2017.

La "Fête du basketball universitaire 3 contre 3" s'inscrit dans le cadre du Championnat de France universitaire de Basketball qui regroupe les meilleures équipes universitaires issues de toute la France. C'est lors de cette occasion exceptionnelle que la section basket de l'association sportive (AS) Lyon 1 propose différentes animations attrayantes, aussi bien pour les joueurs que pour les spectateurs. Ainsi, tous les étudiants du campus ont pu participer à un tournoi nocturne.

Cet événement contribue au dynamisme de la vie sportive et universitaire de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 18 400 € - Proposition de soutien : 500 €

## **3° - Santé**

### ***Association Avenir santé - Programme annuel d'actions de prévention***

L'association s'engage pour la santé des jeunes, les 12-25 ans, en particulier, ceux en situation de vulnérabilité.

Chaque année elle propose un programme d'actions de prévention, mené par les étudiants, pour les étudiants de la Métropole. Ces actions se déroulent sur les lieux de fêtes et d'études afin de prévenir les conduites à risque qui provoquent des accidents et mettent les étudiants en danger. Ces actions sont menées par des étudiants qui sont spécialement formés par l'association. Ce travail est réalisé en co-construction avec les associations étudiantes organisatrices de fêtes, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et plus particulièrement, leurs services de médecine préventive.

Pour cela, un programme est mis en place tout au long de l'année 2017, en direction de 22 700 étudiants. 16 actions menées par 27 jeunes intervenants se déroulent au cœur des soirées étudiantes et au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Ce programme prévient les comportements à risque des étudiants de la Métropole et préserve leur capital santé.

Budget prévisionnel du projet : 29 424 € - Proposition de soutien : 1 500 €

## **4° - Innovation**

### ***Association "Cles-Facil" - Innovation et espace***

L'association fait partie du club astronomique de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Lyon et a pour objectif d'initier les étudiants de tous les établissements d'enseignement supérieur de la Métropole aux pratiques astronomiques expérimentales. Elle propose en 2017 le projet FSW-32 : une fusée à 2 étages qui sera conçue et réalisée par ses inventeurs. C'est un projet complet que les membres de l'association vont être amenés à réaliser en équipe, depuis la conception sur ordinateur, la fabrication des cartes électroniques, jusqu'à l'usinage, avec une impression en 3D.

La fusée sera exposée lors des grands événements du campus LyonTech-La Doua : journée Tedex, 24 heures de l'INSA, Fête de la science.

Les étudiants seront amenés tout au long du projet à rencontrer des entreprises du domaine de l'aérospatiale, comme Thales, mais aussi le Centre national d'études spatiales (CNES) ou encore Planète sciences.

En 2016, l'association a reçu une subvention de 500 € de la Ville de Lyon.

Budget prévisionnel du projet : 7 100 € - Proposition de soutien : 500 €

#### **Association "Clubelek" - Innovation et robotique**

Cette association de mécatronique de l'INSA a pour objectif de faciliter l'accès de tous les étudiants à la mécatronique et à tous les champs d'ingénierie qui la composent : mécanique, informatique et électronique. Clubelek est un espace de création, d'échanges et d'apprentissage, dédié aux étudiants et aussi ouvert à tous.

Ainsi l'association organise en 2017 la "Coupe Rhône-Alpes de robotique". Elle s'est associée avec l'association Gali-Leode, l'école Chimie physique électronique (CPE) Lyon et l'association le Robotique ingénieur Roanne (RIR) de l'école Polytech Lyon.

Cet événement sera l'opportunité de montrer au grand public les dernières inventions de la mécatronique, à travers un parcours d'obstacles et d'objectifs fixés par le public aux robots. C'est aussi l'occasion donnée aux participants de s'entraîner pour le défi national qui aura lieu à l'automne.

Budget prévisionnel du projet : 4 652,55 € - Proposition de soutien : 500 €.

#### **Association "Studio 25" - Innovation et médias**

L'association "Studio 25" s'est fixé pour objectif d'accompagner les étudiants dans l'acquisition de compétences rédactionnelles et la maîtrise des outils multimédias. En 2017, l'association est en résidence à la Maison des Etudiants.

En effet, ces disciplines ne sont que rarement inscrites dans les filières, alors même que la capacité rédactionnelle, la maîtrise de la création et de la production d'images, de son et de vidéo constituent souvent des clés majeures de la réalisation et de la promotion des projets.

Créée en 2017, cette jeune association est composée d'associations étudiantes issues de nombreuses filières, notamment en journalisme, information et communication. Ce principe d'organisation collective va permettre de constituer un pôle transversal, avec des projets très diversifiés et une meilleure pérennité.

L'association souhaite conduire un cycle de formations et d'ateliers destinés aux associations étudiantes et aux étudiants porteurs de projets, tout au long de l'année universitaire 2017/2018. Chaque mois, une ou plusieurs formations seront proposées ; elles seront animées par des professionnels du son, de l'image ou des médias, avec des matériels adaptés. Ces formations seront suivies d'ateliers participatifs de co-construction de projets, d'échanges d'expériences et d'expérimentations. Ces actions seront accueillies à la Maison des étudiants de la Métropole.

Une exposition présentera au printemps 2018 les productions réalisées.

Budget prévisionnel du projet : 10 000 € - Proposition de soutien : 2 500 €

#### **5° - Attractivité internationale**

##### **Association Erasmus Student Network (ESN) - Cosmolyon**

L'association Erasmus Student Network (ESN) Cosmolyon est l'antenne locale d'une association européenne qui rayonne dans 40 pays et qui a pour objectifs de promouvoir la mobilité internationale des étudiants et de faciliter l'intégration des étudiants internationaux sur leur lieux de vie et d'études.

L'association ESN Cosmolyon est associée pleinement à l'accueil des étudiants internationaux, dans les dispositifs institutionnels comme le Students Welcome Desk (SWD) de l'Université de Lyon et la Nuit des étudiants du Monde.

Cette année est celle du 30<sup>e</sup> anniversaire du programme européen "Erasmus" et de nombreux événements seront organisés en France du 9 au 14 octobre 2017. Ce programme permet, chaque année, à de nombreux étudiants d'effectuer une partie de leurs études en Europe, mais aussi dans le monde. La Métropole lyonnaise est un des lieux d'études préférés des étudiants internationaux, grâce à son panel d'études et ses dispositifs d'accueil et d'intégration des étudiants.

C'est pourquoi ESN Cosmolyon a décidé cette année de contribuer à cette célébration en réalisant plusieurs actions dans les universités, mais aussi dans la cité : une exposition de portraits d'étudiants, une intervention en milieu scolaire, l'accueil de l'Erasmus, une émission de radio et un "international dinner" à la Maison des étudiants. Toutes ces actions renforcent l'attractivité de notre Métropole et contribuent à son rayonnement international.

En 2016, l'association a reçu une subvention de 1 000 € de la Ville de Lyon et de 1 500 € de la Métropole de Lyon.

Budget prévisionnel du projet : 5 065 € - Proposition de soutien : 2 000 €

#### **Association ISL (International Student Lyon)**

L'association International Student Lyon (ISL) a pour objectifs d'accueillir et de faciliter l'intégration des étudiants internationaux à travers l'accompagnement dans les démarches administratives, comme l'ouverture d'un compte bancaire, tout au long de l'année universitaire. Par ailleurs, elle propose des sorties de découverte de Lyon et de ses richesses patrimoniales et événementielles, comme la Fête des lumières. ISL organise des visites gratuites ou à prix très modiques des principaux quartiers et monuments lyonnais, mais aussi des pique-niques, bowlings, laser games, etc.

Son objectif est de donner aux étudiants l'occasion de découvrir et d'apprécier notre Métropole, d'en garder un bon souvenir et de faire des étudiants internationaux nos meilleurs relais d'opinion.

Chaque année ISL organise avec ESN Cosmolyon, le village associatif de la Nuit des étudiants du Monde (NEM). Ce village est composé d'une vingtaine d'associations étudiantes qui auront pour mission de donner les clés de la Métropole aux 2 500 nouveaux arrivants de tous horizons. Cet accueil convivial va contribuer à la bonne notoriété et au rayonnement de notre Métropole.

En 2016, l'association a reçu une subvention de 1 500 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 4 500 € - Proposition de soutien : 1 000 €

#### **IV - Modalités de versement des subventions**

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra en outre fournir à la Métropole, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** l'attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 11 000 € au profit des associations étudiantes suivantes pour l'année 2017 :

- d'un montant de 2 500 € au profit de l'association "Osons ici et maintenant",
- d'un montant de 500 € au profit de l'association "AS Lyon 1",
- d'un montant de 1 500 € au profit de l'association "Avenir Santé",
- d'un montant de 500 € au profit de l'association "Cles - Facile",
- d'un montant de 500 € au profit de l'association "Clubelek",
- d'un montant de 2 500 € au profit de l'association "Studio 25",
- d'un montant de 2 000 € au profit de l'association " Erasmus Student Network (ESN) Cosmolyon",
- d'un montant de 1 000 € au profit de l'association "International Student Lyon (ISL)".

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**3° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.**